MODALITES D'INSCRIPTION
RENTREE UNIVERSITAIRE
2014/2015

⇨ Les règles d'or de l'inscription

La procédure en ligne ne vaut pas inscription en elle-même : le dossier doit être retourné au Service Admissions avec l'ensemble des pièces demandées.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

L'inscription est ferme et définitive, à compter de la réception du dossier d'inscription rempli/signé/accompagné des pièces justificatives et des paiements séparés de l'acompte des frais de scolarité et de sécurité sociale (si né avant 01/10/95).
C'est une inscription sous réserve de présentation de la copie du diplôme requis et de tout document attestant de la validation de l'année et de l'obtention des crédits ECTS.

Tout étudiant admis dispose d'un délai maximum de 2 semaines pour envoyer son dossier d'inscription, délai ramené à 5 jours à partir du mois de juillet 2014. Au-delà de ce délai, les dossiers d'inscription seront traités par ordre d'arrivée et l'école ne pourra pas garantir une place.

Tout dossier d'inscription reçu incomplet devra être complété dans les 5 jours (ramenés à 3 à compter du mois de juillet) suivant le mail de notification du service Admissions.
En l'absence de toute régularisation, l'étudiant sera considéré comme démissionnaire et l'acompte de frais de scolarité restera du.

⇨ Les 13 étapes pour procéder à votre inscription

1/ **Connectez-vous sur votre compte à l'aide de vos identifiants et mot de** passe afin d'effectuer votre inscription.

2/ **Confirmez votre souhait d'inscription** en cliquant sur le bouton « oui, je m'inscris » qui vous permet d'accéder au dossier d'inscription de l'ESILV.
Si vous ne souhaitez pas vous inscrire, vous devez cliquer sur le bouton « non, je me désiste.» Cette démarche est ferme et définitive.

3/ **Téléchargez et imprimez** les documents utiles à votre inscription ; nous vous recommandons de les lire soigneusement :

- ❑ Mode d'emploi de l'inscription en ligne (présent document)
- ❑ Conditions générales d'inscription
- ❑ Autorisation de prélèvement automatique SEPA
- ❑ Instructions « Sécurité Sociale »
- ❑ Formulaire BDE
- ❑ Règlement intérieur de l'ESILV

4/ **Vérifiez l'exactitude des données personnelles** sur le portail d'inscription en ligne et modifiez les le cas échéant. Puis validez l'ensemble des informations en cliquant sur le bouton « valider ».

5/ **Renseignez la partie catégorie « socio professionnelle des parents »** ainsi que la fonction occupée et le nom de l'entreprise.

6/ **Remplissez la partie « Modalités de paiement »** dans le dossier d'inscription.

7/ **Remplissez la partie « Sécurité sociale » dans le dossier d'inscription.**

8/ **Effectuez votre paiement en ligne,** sur le portail sécurisé de notre banque partenaire, de l'acompte des frais de scolarité d'un montant de 1 000 euros ainsi que la sécurité sociale (base tarif 2014/2015 de 215€) ou joignez à votre dossier deux règlements par chèque à l'ordre de l'Association Léonard de Vinci.

9/ **Validez la saisie complète et imprimez votre dossier d'inscription.**

10/ Recopiez la mention manuscrite « Bon pour acceptation sans réserve et inscription » 2 fois (Pages 2 et 3)

11/ **Signez votre dossier d'inscription dûment rempli. (Pages 2 et 3)**

12/ **Joignez l'ensemble des pièces suivantes au dossier d'inscription** sauf celles que vous aurez plus tard et qui feront l'objet d'un nouvel envoi :

- ❑2 photos d'identité
- ❑ Photocopie de la carte d'identité lisible
- ❑ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- ❑ Photocopie des relevés de notes des 2èmes et 3ème trimestres de terminale pour les bacheliers et Bac+1
- ❑ Photocopie des relevés du second semestre du supérieur pour les étudiants dans le supérieur
- ❑ Photocopie de la carte de séjour pour les étrangers
- ❑ Relevé d'identité bancaire (pour les prélèvements automatiques)
- ❑ Autorisation de prélèvement automatique (Formulaire SEPA)
- ❑ Photocopie de l'attestation de sécurité sociale en cours de validité
- ❑ Justificatif de l'adhésion à un régime de sécurité sociale étudiant pour l'année 2014/2015
- ❑ Formulaire BDE rempli et accompagné d'un chèque (non obligatoire)

Pour les demandes de réduction

- o Demande de réfaction sociale
- o Avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012
- o Photocopie intégrale du livret de famille

13/ **Retournez-nous le dossier d'inscription** par voie postale ou déposez sur place à l'adresse suivante :

ESILV
Service Admissions
A l'attention de Valérie Castellani
Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 PARIS LA DEFENSE CEDEX

En cas de problème de connexion rapprochez vous de Valérie Castellani joignable par mail et par téléphone (coordonnées ci-dessous)

Quel est votre interlocuteur privilégié ?

Valérie Castellani au Service Admissions :
Ligne directe : 01 41 16 71 03
Adresse mail : valerie.castellani@devinci.fr

LÉONARD DE VINCI
PÔLE UNIVERSITAIRE